Afficher dans votre navigateur



Observatoire ESEF 2023 vs 2022

Cette publication de Corporatings à laquelle nous avons contribué aux côtés d'Euronext dresse un état des lieux des pratiques de balisage des états financiers primaires et des capacités d'exploitation des données digitalisées après deux ans d'application des règles ESEF.

Pourquoi les analystes se tournent-ils vers les données électroniques ? Quelles sont les principales difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils examinent les publications européennes ? Quelles sont les principales erreurs techniques encore présentes dans les rapports, quels sont leurs impacts et comment peuvent-elles être résolues ? Que nous apprend d'ores et déjà le format ESEF sur les différences de présentation manifestes entre les émetteurs français et les autres émetteurs européens ?

Cette étude apporte des éclairages sur l'ensemble de ces sujets et donne des clés aux émetteurs pour leur permettre d'utiliser l'ESEF comme un outil de communication financière.

ACCEDER A L'OBERVATOIRE ESEF

Report de l'amendement annuel du RTS

L'ESMA <u>a annoncé</u> en mai dernier que le RTS (Regulatory Technical Standard) ne sera pas amendé en 2023 pour prendre en compte la taxonomie IFRS 2023. Cela implique que les émetteurs appliqueront obligatoirement la taxonomie ESEF 2022 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, sans possibilité d'appliquer la taxonomie IFRS 2023.

Dernières discussions du Taxonomy Consultative Group de l'IASB

Lors de <u>la réunion du Taxonomy Group de l'IASB de juillet 2023</u>, les sujets suivants ont notamment été discutés :

- la modélisation dans la taxonomie du balisage des mesures de performance du management telles qu'elles résulteront du projet Primary Financial Statements
- la présentation des principes généraux et du calendrier de finalisation de la taxonomie ISSB.
- des améliorations potentielles de la taxonomie IFRS, concernant notamment :
 - o le balisage des instruments financiers pour les institutions financières dans le bilan et dans le tableau des flux de trésorerie
 - la correction des axes relatifs aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, qui génèrent actuellement dans certains cas des messages d'erreur non justifiés dans les rapports de validation

ESEF : les clés pour un reporting XBRL réussi

Cette formation dont la prochaine session est programmée le 28 septembre, vous permet de préparer en toute sérénité le prochain dépôt de vos comptes au format électronique et d'en maîtriser toutes les subtilités!

Programme et inscription



N'hésitez pas à contacter notre équipe ESEF pour toutes vos questions.

Vos contacts

Astrid Montagnier

Associée

Global Assurance, Normes comptables et Reporting



Jean Blascos

Associé

Direction technique



Camille Martin

Senior ManagerGlobal Assurance, Normes comptables et Reporting



Solène Dupay

Chargée de Marketing et Communication Audit



kpmg.fr











Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre Déclaration de confidentialité générale.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : j'exerce mes droits.

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de cliquer ici. Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de cliquer ici.

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.